

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025 S.G. SAVERNE 1880 COMPÉTITION

☐ 1 ^{ère} inscription	□ Réinscription	
COORDONNÉES D	U GYMNASTE	
NOM : PRÉNOM :		
SEXE: F. □ M. □ DATE DE NAISSANCE://	NATIONALITÉ :	
N° de sécurité sociale :	Régime complémentaire :	
Nom Prénom du responsable :	Lien de	parenté :
Adresse :		
N° portable mère :		
E-mail <u>obligatoire</u> :		
INSCRIPTION POUR LA SÉANCE DE :		
Groupe / Entraîneur :		
☐ De 1h à 3h d'entraînement par semaine	210€	
☐ De 3h à 6h d'entraînement par semaine	240€	Coût de la cotisation incluant
☐ De 6h à 9h d'entraînement par semaine	270€	10€ d'assurance FFGym
☐ Plus de 9h d'entraînement par semaine	330€	(plus de détails en annexe)
Prévoir pour certains groupes l'achat de matériels d'entraînement (ļ	 un survêtement environ 60 euros
Les gymnastes s'engagent à porter la tenue du club lors des représentations en extérieur.		
Paiement intégral de la saison obligatoire après 2 essais avec possibilité d'échelonner le paiement (voir avec l'entraîneur).		
Réductions (sur le montant total des cotisations) : pour 2 enfants : 15 euros / pour 3 enfants : 30 euros		
AUTORISATION DES SOINS D'URGENCE		
nécessaires en cas d'accident : intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre infection grave, après consultation d'un praticien. Personne à prévenir (père ou mère) :		
DROIT À L'IMAGE		
JE N'AUTORISE PAS le club SG SAVERNE à photographier/filmer mon enfant ou moi-même (adulte) et à utiliser les supports pour sa promotion et à des fins non commerciales (journal, affiche, site Internet, Facebook, etc.).		
CONDITIONS GÉNÉRALES POUR L'INSCRIPTION		
Documents à fournir :		
Questionnaire de santé – document en téléchargement / Si l'une des réponses est OUI merci de fournir un certificat médical		
OU Certificat médical de moins de 3 mois mentionnant «la non contre-indication à la pratique de la gymnastique» valable 3 ans		
Règlement de la cotisation : en ligne <u>www.apayer.fr</u> , par chèque, coupons sport, chèque vacances ANCV ou en espèces.		
AIDE AUX MANIFESTATIONS		
Le club est amené à organiser plusieurs manifestations dans l'année, nous comptons sur vous pour nous donner un coup de main lors de ces manifestations : préparation de gâteaux et aide au minimum d'une heure aux différents postes.		
Je m'engage à venir aider le club lors d'une manifestation interne.		
Fait à :		
Réservé à l'administration de la S.G.SAVERNE		
Responsable d'activité (entraîneur)		

FFG saisie Oui DATE:......Date CM:



Paris, le 24 avril 2024

Associations affiliées Destinataires

Pôle de l'Administration Générale / Service Juridique Ref: DV/DMB/SM/2024-079

Affaire suivie par : Dominique Maillot

Objet: Cotisation assurance 2024-2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

présenter la situation assurantielle de la Fédération. A l'occasion des webinaires des mois de février et mars, nous avons eu l'occasion de vous

graves handicapant lourdement les victimes. clubs pour assurer la sécurité des licenciés, nous déplorons à échéance régulière des accidents Malgré un nombre d'accidents stable depuis de nombreuses années, fruit du travail de tous nos

2023 et 2024 La situation s'est dégradée récemment avec la survenance de deux accidents consécutifs en

des licenciés concernés. indemnisation conséquente de plusieurs millions d'euros, sur une longue durée en raison de l'âge Compte tenu des conséquences de ces accidents sur les victimes, l'assureur doit assumer une

le contrat de groupe souscrit par la Fédération. A ce jour, les primes collectées auprès des licenciés ne suffiront pas à équilibrer financièrement

de poursuivre sa collaboration avec la Fédération moyennant le passage de la cotisation par Après une période où la résiliation du contrat a été envisagée, Groupama a finalement proposé encie de 8,96 € à 17,19 € à compter du 1º septembre 2024.

Nous devons nous satisfaire de cette décision qui permet à la Fédération, ses structures et ses licenciés de poursuivre leur activité en bénéficiant de garanties de haut-niveau.

dans d'autres fédérations de sports à risque et sur le marché de l'assurance pour les particuliers 20 ans de montants modiques, elle reste modérée comparativement aux cotisations en vigueur Bien que la cotisation prévue pour le 1er septembre 2024 puisse sembler élevée après plus de

engendrer pour les licenciés. Cependant, elle reflète la solidarité essentielle entre ces derniers. Nous sommes pleinement conscients de l'impact financier que cette augmentation peut

Fédération Française de Gymnastique - 7 ter, cour des Petites Ecuries - 75010 PARIS Fondée le 28 septembre 1873, reconnue d'utilité publique.



Président, l'expression de nos meilleures salutations. Nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le

James Blateau

Président

Copie : Comités régionaux – Comités départementaux